



## *Nos accords*

La **CFE-CGC** prends ses responsabilités et signe :

-  L'accord PEPA (Primes Exceptionnelles de Pouvoir d'Achat)
-  L'accord d'Intéressement
-  L'avenant à l'accord ARTT (Aménagement et Réduction du Temps de Travail)
-  L'avenant à la Convention Collective

Retrouvez toutes les explications dans notre vidéo « après CUEP »



<https://cdc.cfe-cgc.fr/2021/06/29/after-cuep-du-22-juin-2021/>

Et dans L'essentiel n°38 consacré aux sujets abordés dans la séance du CUEP du 22 juin



Cela fait maintenant 2 ans que nous avons mis en place :

- ☞ Un nouveau site internet <https://cdc.cfe-cgc.fr/> et
- ☞ Une application web dénommée *L'indispensable*

Voici le nouveau « look » de notre site



Vous y retrouverez toutes nos publications (Tribunes, DIS, Essentiels, dossiers, etc..), les informations relatives à nos instances et bien plus encore avec quelques nouveautés à venir cette année

Alors... A bientôt

